

Transport à la demande



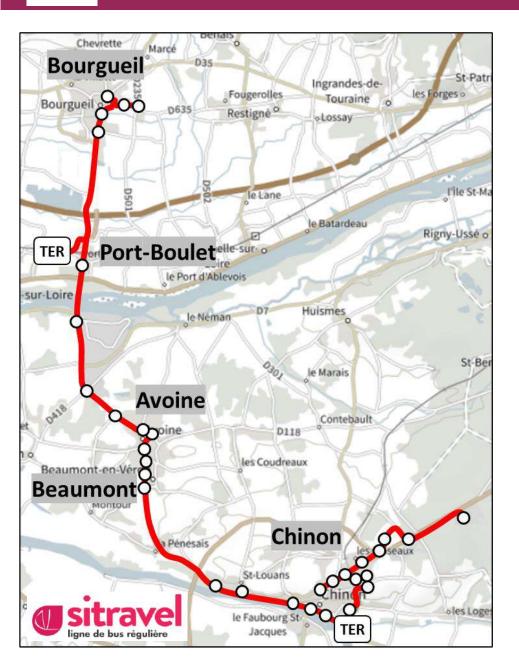
29 novembre 2024







Réseau CVL Mobilité : les objectifs



Principes

> Des services adaptés à notre territoire :

transport régulier

sur une ligne structurante urbaine



transport à la demande

pour l'ensemble des 19 communes



- > Une offre intermodale (train-bus / bus-vélo / train-TAD)
- > Adapter l'offre de transport aux actifs
- Répondre aux besoins identifiés (tourisme, jeunes, marchés)

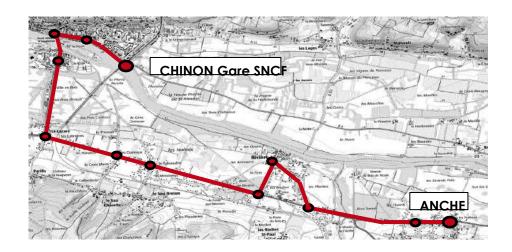
Une offre desservant

100% des habitants du territoire

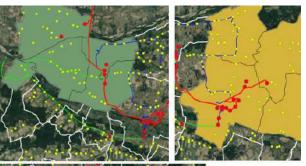


Un service étudié en profondeur avec les élus

 Avril 2023 : Approbation du Plan de Mobilité Simplifié de la CC CVL intégrant le TAD sous forme de lignes virtuelles



 Mars-Mai 2023 : 3 réunions de groupe de travail pour définir le service avec les élus



Lignes virtuelles écartées rapidement car peu efficaces pour répondre à des demandes très fluctuantes sur un espace large et peu dense



➤ Plusieurs scenarii étudiés, dont définition de zones avec rabattement sur arrêts sur des horaires définis, finalement abandonné

- Une réflexion se développant au fur-et-à-mesure des réunions selon 3 axes :
 - ➤ Ne pas surdéterminer le service pour répondre aux besoins des habitants sans a priori : une seule zone / pas d'horaires de passage prédéfinis
 - Concentrer l'offre sur les trajets espace peu dense > centralités en heure de pointe pour tenter de massifier l'usage et répondre aux besoins des actifs (+ transport en commun / taxi)
 - ➤ Une desserte du lundi au samedi, sur des plages larges, pour en faire une vrai solution de transport au quotidien



Fonctionnement du transport à la demande Sitradem



En heure de pointe, les trajets s'effectuent entre une adresse et l'un des arrêts de bus «point d'activité» sur le plan de réseau.

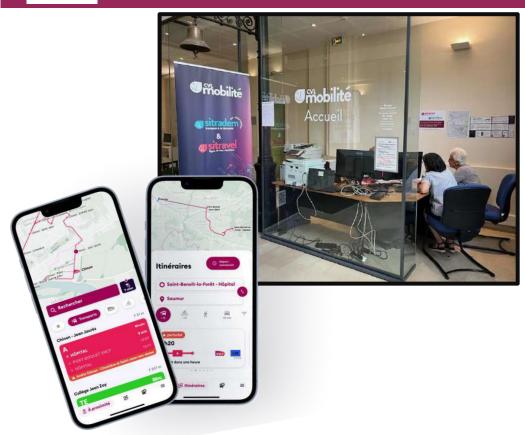
Le TAD n'est pas réservable pour effectuer des trajets réalisables en empruntant la ligne de bus Sitravel. Le TAD est réservable en fonction de la disponibilité des véhicules sur le trajet et l'horaire souhaité.





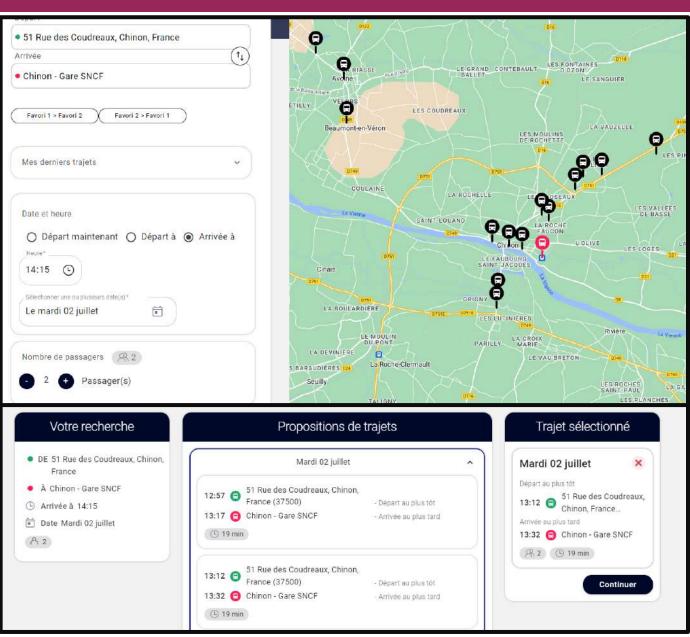


Réservation du transport à la demande



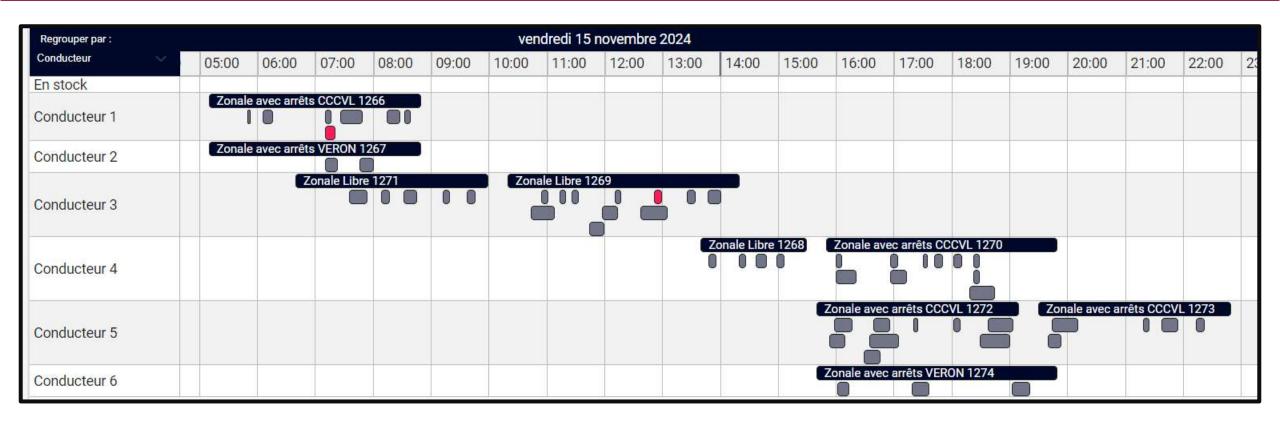
Réservations possibles 30 jours à l'avance et **jusqu'à la veille du déplacement :**

- Jusqu'à 17h auprès de l'accueil physique et téléphonique
- Jusqu'à 20h sur appli du réseau et le site web





Exploitation du transport à la demande



De la gestion des réservations au suivi des trajets à bord, le service est piloté par un logiciel qui optimise les demandes de trajet pour maximiser le groupage.

- Les moyens d'exploitation sont fixés à l'avance :
 - La collectivité défini l'offre en fonction de ses priorités (ici deux priorités : la couverture horaire et les heures de pointe pour les actifs).
 - La collectivité maitrise le budget alloué au service en définissant au préalable la quantité de véhicules et d'heures de conduites. Seul le kilométrage est variable (enveloppe prévisionnelle définie).



Lancement

3 véhicules en heure de pointe et

1 véhicule en heure creuse

40 à 50 réservations par jour en semaine

Des réservations enregistrées de 5h30 à 22h30



Offre cible (en 2025)

5 véhicules en heure de pointe et 3 véhicules en heure creuse

- > 780 000 € /an pour l'exploitation du service
- ➤ La CC CVL accompagné par Fond Vert Mobilités Rurales à hauteur de 663 000 € répartis sur 2025 et 2026